10me ANNEE N° 500 PARAIT LE SAMEDI 25 Août 1894

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur - Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

CHRONIQUE
POLITIQUE

En cette saison les journaux, loin d'être obligés d'ajourner la publication de leurs feuilletons, recherchent avec quelque activité les « matières ». C'est le moment où les histoires les plus extravagantes, dues à quelques imaginations fécondes, font le tour de la presse. Cela n'est pas toujours très réussi comme invention, mais cela tient de la place.

C'est ainsi que les feuilles les plus graves ont, il y a quelques jours, enregistré comme le fait le mieux contrôlé, l'aventure du chien cocher. Le maître étant frappé d'une attaque d'apoplexie, le chien assis à ses côtés s'empare des rênes, et conduit le cheval avec une sûreté inconnue dans tous les cirques. Il faut reconnaître que l'inventeur de cette histoire a conservé quelque mesure ; il eût pû tout aussi bien nous conter que la voiture avait été arrêtée devant la pharmacie la plus proche.

Grâce aux progrès du journalisme, quand la copie manque, il y en a encore. Il suffit en effet de soulever une question quelconque, grave ou légère, et d'aller demander avis à une bonne douzaine de personnalités plus su moins éminentes

***

M. Naquet a écrit ces jours derniers dans le "Figaro" un très intéressant article, dans lequel il trace au radicalisme, aujourd'hui discrédité, un programme qu'il aurait grand intérêt à adopter. M. Naquet est un des rares hommes politiques, qui savent voir plus loin que le moment immédiat, et l'on peut dire que si le boulangisme put par instants présenter les apparences d'une véritable conception politique, il le dut aux idées que ce lieutenant du trop fameux général sut insérer dans les harangues de son chef.

Le parti radical, dont M. Naquet se réclame, doit, selon lui, travailler à réaliser les formes républicaines par la liberté. Il doit lutter avec la même énergie contre les collectivistes et contre les partisans du *statu quo*, mais s'il se cantonne sur un programme préhistorique, il sera broyé entre les socialistes révolutionnaires, et les conservateurs, et, ayant pu jouer un rôle utile, glorieux même, il aura, par son ignorance des besoins du moment, fait courir à la France les plus grands périls de réaction violente ou de révolution.

Il adjure le parti radical de pratiquer cette politique de conciliation pour les réformes.

Mais il ne semble pas se faire grandes illusions sur la façon dont cet appel sera écouté, et la disparition du parti radical ne serait pas pour l'étonner.

Nous pensons, quant à nous, en constatant la composition actuelle de ce parti, qui a d'ailleur le défaut d'avoir été mêlé à trop de luttes anciennes et dont le titre est défraichi (en politique les étiquettes ont malheureusement beaucoup d'importance) qu'il serait infiniment préférable qu'il se constituât, avec un titre nouveau, peu dificile à trouver, un parti qui fût à la fois progressiste et antirévolutionnaire. Il serait promptement assuré du succès, car si la masse du pays ne s'accomoderait aucunement d'un chambardement général, si elle est résolument hostile à toute révolution, le *statu quo* ne lui convient en aucune façon et elle n'a nullement le respect de tout ce qui est.

Le programme de M. Naquet est excellent : des réformes démocratiques par la liberté.

Quel que soit le titre du parti qui l'adoptera, c'est ce programme-là qui triomphera.

Ce qu'il faudrait, c'est ne pas retarder ce triomphe inévitable par des querelles et des luttes qui n'ont plus de raisons d'être.

L. M.

INFORMATIONS

Si on attache une grande importance au Conseil des ministres qui doit avoir lieu le 30 Août c'est que parmi les questions qui seront traité s viendra le projet d'expédition à Madagascar, où la situation devient intolérable pour nos nationaux.

On estime que le corps expéditionnaire devra comprendre un affectif de 12.000 hommes.

Le ministre de la guerre a chargé le capitaine Martincourt de rédiger l'historique de l'expédition du Dahomey.

Les grèves

Rive-de Gier, 21 Août

Plus de cent grévistes sont cités à la requête de l'administrateur délégué des verreries Richarme devant les prud'hommes pour le 27 courant, aux fins de s'entendre condamner á des dommages-intérêts et á vider immédiatement les locaux occupés par eux et leurs familles dans les dépendances de l'usine.

L'État vient de répondre par une fin de non-recevoir aux sociétés et commerçants qui ont été victimes de dégats pendant les émeutes du quartier latin.

Vengeur Anarchiste

Hier soir, devant le parvis de Notre-Dame, un individu a frappé de trois coup de tranchet le sergent de ville Balesdan.

Arrêté et trainé au commissariat par le blessé lui-même, l'assassin aurait déclaré qu'il avait pris Balesdan pour l'agent Poisson, celui qui arrêta Emile Henry, et qu'il avait voulu venger l'anarchiste guillotiné.

Deux camarades qui accompagné ce misérable ont pu prendre la fuite.

Le scrutin de liste

Un groupe de députés Socialistes se propose de déposer, dès la rentrée de la chambre, une proposition relative au rétablissement du scrutin de liste ; ce mode de recrutement de la Chambre, qu'on n'aurait pas du abandonner, compte parait-il de nombreux partisans, parmi les Républicains de principes qui siègent au Palais-Bourbon.

RECETTES UTILES

Un moyen de purifier l'eau.

Par ce temps de chaleur les cultivateurs et ouvriers agricoles sont exposés à boire de l'eau corrompue. Un de nos confrères parisiens vient de consulter M. Girard, directeur du

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 9 —

LE ROMAN D'YVONNE

Aussi, avec elle maintenant il se faisait plus tolérant comme s'il eût voulu ramener à lui l'amie exquise qu'elle était et qu'il craignait parfois d'avoir perdue.

A plusieurs reprises il avait accompagné a la messe les châtelains du Castelot, et comme chaque dimanche on déjeunait de compagnie au présbytère, au grand émoi de la vieille gouvernante du vènérable pasteur, Olivier répondit un jour à l'abbé Journel, bui, avec un sourire narquois, le télicitait de de sa dévotion de fraîche date :

— Mon Dieu, mon cher abbé, il faut savoir faire des concessions à ses amis ; si quelquefois je ne rendait visite á Dieu avant de venir dèjeuner chez son digne représentant, je crois que Mademoiselle Yvonne finirait par ne plus vouloir supporter ma présence.

Ces quelques mots amenèrent un sourire sur les lèvres de l'abbè, mais ils firent rougir Yvonne, qui répliqua :

— Je suis flatté que à cause de moi, vous vouliez bien honorer Dieu, mon cher Maitre : ainsi maintenant l'appelait-elle, mettant son âme entière dans ces mots auxquels ses rêves et ses aspirations donnaient un tout autre portée que celle qu'ils semblaient avoir. Mais il serait plus noble que votre dévotion — si dévotion il y avait un motit moins humain, Dieu vous en saurait meilleur gré.

Olivier réfléchit qu'en répondant à Yvonne qui lui était infiniment plus précieux de lui être agréable à elle qu'á Dieu il s'engageait dans une voie dangereuse, aussi crut-il prudent de ne rien répondre.

Un autre jour, à la sortie de l'église, comme Yvonne était devant lui, elle lui tendit malicieusement ses doigts aux bout desquels perlaient quelques gouttes d'eau bénite. Gravement, respectueusement, Olivier ayant pris l'eau, se signa.

Elle eut un regard reconnaissant.

— C'est pour vous, Mademoiselle, que je l'ai fait dit le peintre.

Evidemment, ces petits incidents attesaient plutôt de la part d'Olivier une politesse galante, un soin extrême aussi de ne pas froisser les susceptibilités dévotes de Mademoiselle de la Grangerie, qu'un amour véritable ; mais la jeune fille ressentait une grande joie de cette condescendance où elle isait plus en somme qu'il n'y avait.

L'ame humaine fut faite probablement sur un même moule car malgré la difficulté qui le psychologue éprouve à peindre les sentiments d'un individu quelconque, il finit toujours dar s'appercevoir, et chaqu'un de ses lecteurs à la même sensation pour son compte personnel, qu'en somme il n'a peint que lui-même.

Vouloir racontêr l'Etat d'ame d'Yvonne prétendre faire sa psychologie, c'est essayer de dire en somme ce que, dans d'identiques circonstances, chacun de nous ressenti, ressent ou ressentira.

C'était chez elle une lutte perpétuelle entre l'espoir et la crainte ; un mot, un geste de l'aimé et elle se sentait profondément changée.

Parfois le voyant rêver — à quoi ? elle s'imaginait qu'il songeait à quelque amour, laissé ailleurs et qui, malgré le temps, malgré l'éloignement, remplissait son cœur.

Parfois, au contraire, quand gaiement il lui parlait, de sa voie émue et captivante, elle se laissait aller à l'entendre, heureuse, se figurant qu'il ne parlait, qu'il ne pensait, qu'il n'agissait pour elle.

Ainsi s'écoulaient les heures, si longues pour Yvonne qui sentait toujours en elle ce doute terrible :

2me partie

Ier

Suis-je ou ne suis-je pas aimée ?

Comme le printemps était revenu, comme mai régnait, jetant a profusion — tel prince généreux — ses dons et ses sourires, Yvonne reçut un matin, une lettre par laquelle Marthe d'Iseure la prévenait que cinq jours plus tard, sa famille et elle viendrait au Castelo demander l'hospitalité à M. de la Gran-

© VILLE DE SISTERON

laboratoire municipal de cette ville, qui lui a indiqué le moyen suivant de purifier l'eau :

« Depuis quelque temps j'ai remis à l'étude un procédé connu déjà depuis longtemps, mais qui n'a jamais été employé d'une façon générale.

« Tout le monde sait plus ou moins que les *microbes* ne peuvent pas vivres dans les milieux acides. Les acides libres de l'estomac détruisent les bactéries, comme ils font périr les trichines. On emploi le jus de citron contre la diphtérie et le scorbut, maladies microbiennes par excellence, et, dans le traitement des maladies d'estomac, on se sert de l'acide chlorydrique pour arrêter les fermentations de mauvaise nature.

« Des recherches que je viens de diriger spécialement sur les bacilles du choléra et de la fièvre typhoide, me permettent de confirmer ces données générales. Un gramme d'acide chlorydrique, tartrique ou citrique mis dans un litre d'eau contaminée, suffit à tuer tous les microbes qui s'y trouvent contenus.

« C'est désormais un fait acquis dont vous pouvez affirmer la réalité absolue.

« L'acide citrique semble être le plus actif. Il n'y a donc qu'à prendre un demi citron et en exprimer le jus dans uu litre d'eau que l'on veut boire et à laisser reposer une demie-heure l'on pourra ensuite avaler le liquide en toute sécurité, caril est désormais absolument pur.

« Si, par hasard, le buveur est gêné par le petit goût aigrelet à peine perceptible, que laisse la faible quantité de citron employée, il n'y a qu'á ajouter une pincée de bicarbonate de soude. L'acide est neutralisé et l'eau reprend son goût primitif. Quand au vin, conseillez à vos amis de boire en temps d'épidémie le petit vin léger quelque peu acide que donnent nos coteaux de France.

« L'acide tartrique qu'il contient est une garantie.

« Vous pouvez en toute sécurité indiquer ce procédé. Il sauvera peut-être bien de gens.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Conseil Général. — Le Conseil Général a clos sa session d'Août Jeudi soir.

La Commission Départementale a été constituée de la manière suivante ;

MM. L. Latil. repré. l'ar. de Sisteron.
Dèfarges — — de Forcalquier
Daime — — de Digne
Prumier — — de Barcelonnette.
Honnorat — — de Castellane

Comme d'habitude M. Mac-adaras brillait par son absence.

———

Nécrologie. — M. Charles Cotte, conseiller à la cour d'appel, en retraite, vient de s'éteindre à Digne, à l'age de de 72 ans. Ancien conseiller général des basses-alpes; il fut, on se le rappelle l'un des militants de l'opposition lors du coup d'Etat dû 2 décembre, et fut de ce chef condamné à mort avec notre ancien et regretté compatriote, M. A. Barnaud.

Nous adressons à la famille de M. Cotte, alliée des familles Bassac et Suquet de Sisteron, nos sincères condoléances.

———

Variétés Sisteronnaises. — Ce soir débuts de Mademoiselle X.. chanteuse Tyrolienne, en remplacement de Mademoiselle Juliette Rénée engagée à Grenoble.

Lundi Adieux de Mademoiselle Dinah et nouveaux débuts annoncés pour jeudi.

———

ETAT CIVIL
du 17 au 24 Août 1894.

NAISSANCES

Bérard Henriette Marie-Hélène.
Fabre Marguerite Abeline Elisabeth.
Marcien Jules Silvain Marius.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Pauchon Joseph Lucien avec Mademoiselle Dejeyre Rosalie-Angelina

DÉCÈS

Marseille Désiré, 24 ans.

———

Un mot de la fin.

M. B... a reçu de son oncle, propriétaire, l'étrange missive suivante :

« Je t'envoie six perdris avec ta tante et ta cousine que tu embrocheras tout de suite, attendu que je les ai tuées il y a trois jours ainsi quelles te le diront.»

———

FORCALQUIER

Exposition d'Apiculture. — Une exposition d'apiculture s'ouvrira à Forcalquier, à l'occasion du Commice agricole, par les soins de la Société d'Apiculture des *Alpes et de Provence*, le 2 septembre prochain.

Elle comprendra plusieurs catégories, savoir :

1° Abeilles ; 2° Habitation des abeilles; 3° Instruments ; 4° Miels et cire ; 5. Sous-produits du miel, (vins et liqueurs); 6° Mémoires destinés à répandre l'*usage du miel.*

L'emplacement et les Inscriptions seront gratuits.

Un jury spécial approuvé par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement décernera les récompenses, lesquelles consisteront en diplômes d'honneur, nombreuses médailles de vermeil, argent et bronze.

Cette exposition sera cloturé le 4 septembre à 3 heures du soir.

CANCANS ET POTINS

Nous avons reçu cette semaine; affranchie avec trois timbres de 0, 5 centimes, la lettre suivante écrite par un main qui ne nous paraît pas absolument inconnue.

Monsieur O. de Javelle.

Lectrice assidue du "Sisteron-Journal", mais fort peu au courant des choses de la politique, dont je me soucie autant qu'un poisson d'une pomme, je trouvais agréable de lire vos cancans et potins et de chercher à déchiffrer les énigmes que paraissaient contenir vos amusantes indiscrétions.

C'est en vain que, depuis quelque temps je cherche votre signature.

Votre perspicacité habituelle serait-elle en défaut !

Manqueriez-vous de moyens d'informations ?

Y aurait-il pénurie de sujets ?

Cette dernière hypothèse ne me paraît pas plus vraisemblable que la première ; je préfère croire que vos reporters chargés de ce service vous volent impudemment votre argent et vous cachent la vérité.

Que de belles histoires, il se passe dans notre bonne ville de Sisteron, où le petit Dieu Cupidon a de si nombreux autels !

Tenez, cette semaine, deux faits principaux auraient suffit à alimenter amplement votre chronique cancanière :

Figurez-vous que, un de ces maris qu'aucune offense de ce genre ne laisse impassible, a surpris sa légitime en conversation criminelle avec un amoureux un peu mûr, peut-être, mais encore suffisamment conservé. Ce dialogue interrompu a eu certainement des suites dont la narration aurait été un vrai régal pour vos lecteurs.

Pourquoi n'en parlez-vous pas ?

Je jette un voile sur l'autre fait dont l'héroïne a une certaine notoriété dans le monde où l'on s'amuse. Je ne veux pas piétiner sur les plates-bandes de vos attributions dans le journal, mais si vous persistez à faire le mort, et quelles que soient les conséquences de ma démarche, j'offrirais à votre directeur, de tenir votre place, et cela à titre purement gracieux.

Comme un homme averti, en vaut d'eux, croyez, cher monsieur O. de Javelle, que je ne plains pas celle que vous honorez de votre tendresse, et agréez l'hommage des plus subtils parfums de

TUBÉREUSE.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 22 Août 1894.

Sans que les affaires soient bien actives, le marché s'oriente de nouveau dans la direction de la hausse. Ce mouvement est favorisé par une recrudescence des achats du comptant auxquels sont venus se joindre les achats de la speculation. Le 3o|o reprend a 103. 45 ; le 3 1|2 passe de 108 25 à 108.40.

Début très chaud sur l'Italien à 81. 80 ; mais des réalisations surviennent et la cote s'incline à 81 55 cours de la veille.

Les Sociétés de Credit ont pour la plupart une meilleurs allure.

Le Crédit fonéier monte vivement de 886. 25 à 895. Achats trés nourris en obligations foncières et communales. Comme les rentes, ces titres recrutent leur clientèles dans cette couche profonde des capitaliste qui placent au-dessus de tout la question des garanties.

A noter une nouvelle plus value sur le Comptoir d'Escompte à 510. 50.

La Société générale se présente à 458. 50

La La Langlaagte progresse à 112 au comptant. On annonce que la direction de la Compagnie étudie une combinaison pour profiter dans une plus large proposition des parties de son domaine louées temporairement à d'autres compagnies.

L'obligation de la compagnie Mationale d'Électricité cote 230 ; la clientèle de ce titre s'élargit tous les jours.

L'obligation des chemins économiques est à 442.59.

ETUDE
de
Me VIEUX, Huissier
à Sisteron

AVIS

Il sera procédé, *aujourd'hui* à *1 heure*, de l'après-midi, et jours suivants, devant le local de *l'Epicerie Marseillaise*, (rue de Provence), à la vente volontaire aux enchères publiques de divers objets mobiliers consistant en :

Ameublement de salon, (Canapé, Fauteuils ordinaires et Poufs, Chaises, Tabourets, Table de jeux) ;

Glaces, Candelabres, Garnitures de croisées, Rideaux, Lampes, Pendule ;

Tables de salle à manger; de toilette, de nuit, de cuisine, Chaises ;

Lit ; literie ;

Batterie de cuisine, Vaiselle, Verrerie ; etc.

La vente sera faite au comptant, avec 5 p. o|o en sus du prix.

L'huissier chargé de la vente,

L. VIEUX.

---

gerie.

Yvonne eut a cette nouvelle une grande joie, joie provenant non seulement du plaisir de revoir son amie d'enfance, mais encore de l'espoir de trouver en elle une confidente à qui elle pourrait raconter son amour, ses espéronces et ses déceptions.

Bien souvent dans les lettres quelle écrivait à Marthe, Yvonne avait été sur le point de faire á celle-ci l'aveu d'amour qnelle éprouvait pour Louis Olivier. Mais chaque fois, au moment de laisser échaper cette confidence, un sentiment confus de pudeur ou de crainte lui faisait remettre à plus tard — toujours plus tard — l'heure d'ouvrir son âme.

En somme, si elle ne se trompait pas sur la nature de l'affection quelle portait au peintre, elle etait trop ignorante des secrètes pensées de celui-ci pour pouvoir tirer de la conduite qu'il affectait á son égard, une conclusion favorable ou défavorable aux projets d'avenir, aux chimères quelle avait formés et quelle caressait.

Les six moi d'hiver qui venaient de s'écouler avaient été mêlés pour elle d'alternatives d'espoir et de tristesse. Tantôt un mot du peintre — affectueusement poli — mettait sur son cœur comme un beaume bienfaisant ; tantôt quelques paroles où triomphait l'ironie, où ricanait le scepticisme, la jetaient en un desespoir sombre, d'autant plus douleureux qu'elle était obligée de le cèler au fond de son âme, de rire quand elle sentait des larmes dans ses yeux, en un mot d'affecter le bonheur de vivre au moment même ou elle percevait toute l'amertume de l'existence.

Et cependant que n'avait-elle fait pour être aimee !

Toutes les roueries, toutes les coquetteries, tous les charmes que la femme — même la plus chaste — sait mettre en œuvre pour séduire, elle les avait employés.

C'est ainsi que peu à peu, sans affection, elle s'était approprié les idèes personnelles du peintre sur l'art en général, sur la peinture en particulier. Avec ce tact admirable, ce prodigieux talent d'accaparement — si je puis m'exprimer ainsi — qui fait qu'une paysanne à peine dégrossie pourra devenir du quelques années une élégante Parisienne, Yvonne s'était formé tout un bagage d'apercus originaux sur les artististes contemporains. d'un mot bref et toujours juste elle les appréciait, et Olivier s'étonnait à part soi de cette admirable netteté de jugement qui faisait de cette jeune fille un excellent critique, ne se doutant pas que, trés habilement, elle savait habiller d'un nouvel uniforme und idée dont il était le père.

Pour peintre, elle avait adopte dès les premiéres leçons les procédés de son maître comme Olivier elle cherchait des colorations étranges, des ciels flamboyants, des reflets échappants á toute analyse, parce que, dans la nature éminemment chageante, il ne se sont vus qu'une fois. Petit à petit' elle était devenue une fidèle copiste du maître qui la felicitait de son traxail personnel, de son originalité, sans qu'il lui vint à la pensée d'examiner de plus près cette originalité qu'il aurait pu alors redonnaitre comme un habile décalque de la sienne.

Comme Olivier venait assez souvent s'assoir à la table des chatelains du Castelot, Yvonne s'était fait un memento des mets pour lesquels il avait une prédilection ; elle avait lu quelque part que c'était surtout par la gourmandise que l'on arrrivait à prendre les hommes — eemblables en celá aux mouches que l'on prend avec du miel. Aussi chaque fois qu'il déjeuné ou dînait au château, Olivier — gourmet de naissance pour ainsi dire — éprouvait un véritable plaisir. Et comme un jour, M. de la Grangerie, profondément indifférent aux plaisir de la table, le plaisantait sur la gastronomie dont il faisait preuve, Olivier lui fit cette réponse :

(*A Suivre.*)

Ch. MAGUÉ

Quand même

Des lois pourrons réduiré à rien nos libertés,
Etouffer la parole et museler la presse ;
Mais nous célèbreront toujours les qualités
Du Savon du Congo, ce trésor de jeunesse.
Ernest Dutertre, au savonnier V. Vaissier

© VILLE DE SISTERON

ETUDE
de
Me CHARLES BONTOUX,
AVOCAT-AVOUÉ
Successeur de Me CHARNIER
à Sisteron (Basses--Alpes)

VENTE
PAR
LICITATION

Il sera procédé le **mercredi dix-neuf septembre** *prochain à* **9 heures du matin,** *à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, au palais de jussice, par devant M. Girard, juge-commissaire, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de* **Venterol,** *canton de Turriers, arrondissement de Sisteron, Basses-Alpes.*

PREMIER LOT

Terre et pré au quartier de Chénevière, au lieu dit la Rouvière, numéros 23 24 de la section A, confrontant : du levant, chemin du Pont et Ruisseau ; midi, Pascal ; couchant Estangle et nord, chemin des Tourniaires, d'une contenance totale de trente-six ares, vingt centiares.

Mise à prix : Deux cents fr.
ci. . . . . 200 francs,

DEUXIEME LOT

Bois taillis et vague au quartier appelé Pinoncély, numéros 65 et 66 de la section A, d'une contenance de cinquante ares, quatre-vingt centiares.

Mise a prix : Cent francs.
ci. . . . . 100 francs.

TROISIÈME LOT

Propriété au Grand Rivaud, numéros 125 et 126 de la section A, en nature de pré et terre labourable, d'une contenance totale de douze ares, soixante-et-quinze centiares

Mise à prix : Cent cinquante francs.
ci. . . . . 150 francs.

QUATRIÈME LOT

Propriété en nature de vague et labour au Champ la Blâche, numéros 156 et 157 de la section A, d'une contenance totale de quarante-six ares, quarante centiares.

Mise à prix : Deux cents fr.
ci . . . . 200 francs.

CINQUIÈME LOT

Propriété en nature de labour et vigne, au quartier de l'Adrèch, numéros 160 et 161 de la section A, d'une contenance de quatorze ares, soixante-dix centiares ; confrontant : du midi, chemin ; du levant, Marie Gervais.

Mise à prix : Deux cents fr,
ci . . . . 200 francs.

SIXIÉME LOT

Propriété en nature de vague et labour au quartier de Sous l'Ecurie, numéros 171 et 172 de la section A, d'une contenance totale de soixante-douze ares, quarante-six centiares, confrontant : du levant, Rolland ; du couchant, Daniel et du nord, Borrély.

Mise à prix : Mille francs.
ci. . . . 1000 francs,

SEPTIÉME LOT

Domaine es Tourniaires, au hameau de ce nom, consistant en bâtiment, cour, sol, jardin, aire ; numéros 223, 225, 225, 227, 228, 229 et 188 de la section A, d'une contenance de onze ares, cinquante-neuf centiares,

Mise à prix : Quinze cents fr.
ci. . . . 1500 francs.

HUITIÉME LOT

Vague, chênes épars et terre labourable au quartier appelé les Barbiers, numéros 255 et 256 de la section A, d'une contenance de un hectare, trois ares quarante centiares.

Mise à prix : Quinze cents fr.
ci . . . . 15.00 francs.

NEUVIEME LOT

Propriété en nature de labour et bruyère, au quartier de la Mondane, numéros 266 et 267 de la section A, d'une contenance de soixante-dix ares, dix centiares. confrontant : du levant, Robert : du midi, Estangle et Tourniaire ; du couchant, Célestin Reymond : du nord, la Durance.

Mise à prix : Six cents francs,
ci. . . . 600 francs.

DIXIEME LOT

Terre labourable, bois taillis et chênes près des Tourniaires au quartier des Champons, numéros 281 et 282 de la section A, d'une contenance de quinze ares cinquante centiares, confrontant : du levant et midi, Hortense Martel ; du couchant, Victor Boyer et du nord, la Durance.

Mise à prix : Cent francs.
ci. . . . 100 francs.

ONZIÉME LOT

1· Bois taillis, chênes, vague et vigne au quartier des Ports, numéros 310, 312 et 337 de la section A, confrontant : du levant, Durance ; du midi, Rouston ; du couchant, Borrély ; du nord, Durance, d'une contenance de 79 ares soixante-dix centiares ;
2· Terre labourable au quartier de Chatellard, numéro 300 de la section A, d'une contenance de dix-huit ares cinquante centiares, confrontant : du levant, Daniel ; du couchant, Paul ; du midi, Pascal Reymond ; nord, Paul.

Mise à prix : Six cents francs.
ci. . . . 600 francs.

DOUZIÈME LOT

Vague et vigne au quartier de l'Adrèch, numéros 373 et 374 de la section A, d'une contenance de trente-et-un ares quatre-vingt dix-neuf centiares, confrontant : du midi, Philip et ruisseau, du levant ruisseau ; du midi et couchant Daniel.

Mise à prix : Deux cents francs
ci. . . . 200 francs.

TRÈZIÈME LOT

Bruyère et terre labourable, au quartier de Fouent du Sauze, numéros 596 et 597 de la section A, d'une contenance de trente-quatre ares, quatre-vingt-dix centiares,

Mise à prix : Cent francs.
ci. . . . 100 francs.

QUATORZIEME LOT

1· Propriété en nature de terre labourable et vague au quartier de la Combe, numéro 669 de la section A, d'une contenance de trois ares deux centiares, confrontant : du nord, chemin ; et ruisseau. 2· Bois futaie et pins, numéro 629 de la section A, quartier des Ouzards, confrontant : commune, ruisseau et Estangle, d'une contenance totale de deux hectares soixante-douze ares cinquante centiares.

Mise à prix Trois Cents francs,
ci. . . . . 300 francs.

QINZIEME LOT

1· Bois futaie, pins et terre labourable, Numéros 747, 748 et 749 de la section A, au quartier Clos d'olive, d'une contenance de soixante cinq ares, coufrontant du midi, Gontard, du couchant Leouffre.

2· Terre labourable et vague Numéro 675. de la section A, au quartier de la Combe d'une contenance de quatorze ares quarante centiares.

Mise à prix : Trois cent francs,
ci. . . . . 300 francs,

SEIZIEME LOT

1· Propriété en nature de vague, au quartier des Ports, numéro 311p. d'une contenance de vingt-quatre ares, confrontant : du levant, Tourniaire ; du midi, Richaud ; du couchant, Paul et Nal, du nord Reynaud.

2· Pré au quartier, appelé Aco d'Astier, numéro 124, d'une contenance de deux ares quatre-vingt-quatorze centiares et labour au quartier du Grand-Rivaud, numéro 127 de la section A, d'une contenance de deux ares soixante-et-treize centiares.

Mise à prix : Trois cents francs
ci, ... 300 francs.

DIX-SEPTIEME LOT

Propriété en nature de vigne siseà Venterol, au quartier de dessous St-Jean, d'une contenance de treize ares, cinquante centiares, numéro 107p, de la section C, confrontant : du levant, Tourniaire ; nord et couchant, Philip.

Mise à prix : Deux cents francs
ci. . . . . 200 francs.

DIX-HUITIÉME LOT

1· Terre labourable au quartier de Pinoncelly, confrontant : du nord et levant, Vallon Joseph ; couchant, Durance ; midi, Borelly, numéro 64p de la section A, d'une contenance de trente-huit ares quatre-vingt centiares.

2· Labour au Champ Lablâche, numéro 168 de la section A, d'une contenance de seize ares vingt centiares.

Mise à prix : Deux cents francs
ci. . . . . 200 francs.

DIX-NEUVIÉME LOT

Terre labourable et vague au quartier de la Combe, numéros 655 et 656 de la section A, d'une contenance de sept ares quarante centiares.

Mise à prix : Soixante fr.
ci. . . . . 60 francs.

VINGTIÈME LOT

1· Vâgue et pins épars, au quartier de Coustouriès, numéro 587, de la section A, d'une contenance de trente-trois ares trente centiares, confrontant ; Roche, ruisseau, Nal et Ollivier.

2· Terr labourable à Largière, numéro 250 de la section A, d'une contenance de huit ares soixante-et-dix centiares.

3· Terre labourable au quartier de la Combe, numéro 668 de la section A, d'une contenance de dix-huit ares vingt centiares.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci , ... , 50 francs

Après la vente au détail, il pourra être procédé à la réunion de deux ou plusieurs lots, pour être adjugés en bloc, et après cette deuxième épreuve s'il y a lieu, il pourra être procédé à la réunion de tous les blocs, en un bloc général.

Ces immeubles dépendent de la succession de Joseph François BURLE, vivant, propriétaire demeurant et domicilié à Venterol.

La vente par licitation, en a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de première instance de Sisteron, rendu contradictoirement le vingt-sept juin dernier, enregistré, expédié et signifié ; Elle est poursuivie à la requête de 1· BOUSQUET François Etienne, greffier de Justice de paix demeurant et domicilié à Turriers ; 2· Marie Virginie CEZANNE, épouse de Pierre ROLLAND, cultivateur demeurant et domicilié à Mustapha inférieur (Algérie) ; 3· Le dit Pierre Rolland, cultivateur demeurantet domicilié à Mustapha inférieur (Algérie) le dit Pierre ROLLAND, en sa qualité de mari Tous les susnommés ayant pour avoué Me Charles BONTOUX.

CONTRE :

1° Michel BURLE 2° Emilie BURLEtous deux demeurant et domiciliés à Venterol ayant pour avoué Me Gaston BEINET.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges qui a été déposé au Greffe du Tribunal civil de Sisteron par Me BONTOUX avoué poursuivant la dite vente et que les enchérisseurs pourront aller consulter.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles BONTOUX avoué poursuivant où à Me Gaston BEINET avoué colicitant.

Sisteron le Aout 1894

Pour extrait,
L'avoué poursuivant la vente,
C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron, le mil huit cent quatre-vingt-quatorze. Folio, . Case, . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

AZEMA.

AVIS

M. JOURDAN Fortuné de Volonne prévient le public qu'il ne reconnaîtra aucune dette contractée par son épouse Irma GARNIER, qui a quitté le domicile Conjugal.

A VENDRE *Une Voiture à patente*, pour voyageur de Commerce. S'adresser au bureau du journal. 1. — 10.

ETUDE
de
Me AUGUSTE BASSAC
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE
Aux Enchères Publiques et Volontaires
sur baisse de mise à prix

Le dimanche 16 Septembre 1894, *à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC notaire à la vente aux enchères publiques et volontaires de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à Mademoiselle Clotilde Allard.*

DESIGNATION

Un magniqque bois, essence pin, et autres arbres, situé aux abords de la ville de Sisteron, sur le versant nord de la montagne du Mollard, d'une superficie de 2 hectares 71 ares, 36 centiares, confrontant du nord-ouest et sud le communal, et de l'est la crête de la montagne.

Mise à prix : Douze mille francs,
ci, . . . , 12.000 francs.

Ce bois d'une exploitation facile, est distant d'environ 2 kilomètres de la gare. Il est presque entièrement comrlanté en pins pour la plupart propres à débiter pour constuctions aux poteaux télégraphiques.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC notaire, dépositaire du cahier des charges.

ÉTUDE
de Me VIEUX, huissier, Sisteron.

Vente Volontaire
pour cause de départ.

Il sera procédé le *lundi*, jour de foire, 27 du courant à 1 heure de l'après-midi, devant le Café-Restaurant GIRAUD, rue droite, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobilier, tel que : Tables, Chaises, Comptoir, lits, Liqueurs, Batterie de cuisine, etc.

La vente sera faite au comptant, et 5 o/o en sus.

L'huissier chargé de la vente,
L. VIEUX.

VINS NATURELS
Maison de Confiance
Jean Rulland
SISTERON
Vin provenant directement de la propriété
à 19 francs l'hectolitre
et au-dessus
EAU-DE-VIE 1re qualité
à 1 franc 45 le Litre
ON PORTE A DOMICILE

A VENDRE
A de bonnes conditions
Cuve avec couvercle,
SUPPORTS ETC
TONNAUX de 8 à 12 hectres

S'adresser à Madame Veuve Bonnet, Rue de PROVENCE Sisteron

Le gérant : Aug. TURIN.

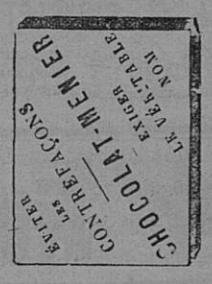

© VILLE DE SISTERON

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadème de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

---

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION
en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS
avec le
SAVON AU GOUDRON
DE BARBIER
Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes*, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

A CEDER
pour cause de fin de bail
LES
VARIÉTÉS SISTERONNAISES
CAFE-CONCERT
Situé Rue Droite, SISTERON.
MATÉRIEL COMPLET

S'adresser à M. THOME, Directeur.

31me ANNÉE

LE RAILWAY
(Paraissant tous les samedis)
HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER
P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION
36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

Gazette des Chasseurs
Directeur : EMILE BLIN
à FOURCHES (Calvados)
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

AVIS
M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournée mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

Histoire de France
par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Editeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MAGASIN A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

*Payables : **5** fr. au comptant ou **6** fr. à terme en **60** mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr. ; 2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société, et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

POUR
AMELIORER
POTAGES · SAUCES · RAGOUTS
LEGUMES et toutes sortes de METS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DELICIEUX ET ECONOMIQUE
PRENEZ
DU
VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
EXIGER LA SIGNATURE: LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ETIQUETTE

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

---

5 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — **Tous les Jeudis.**

Journal des Voyages
ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :
BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

Maison fondée à Paris
EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Mal. du Foie de Matrice Fr. blanches — Thermal — Scrofule Glandes Tumeurs

BONJONEAU
Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE
pour le **Commerce étranger, fondée en 1871,** au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *58 Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris.** L'Agence de Paris est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

VÉLOCIPÈDES PEUGEOT

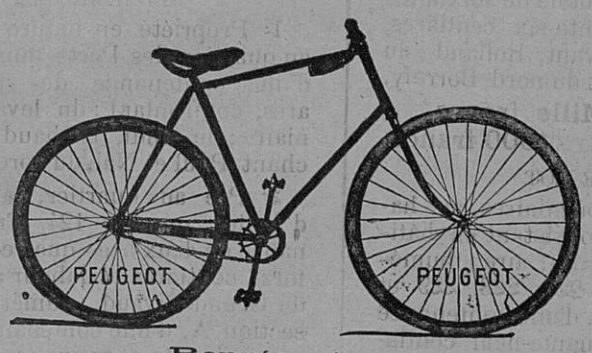

Représentant :
HENRI MARTEL
COUTELIER
A SISTERON
Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

PULVERISATEUR BROQUET
121, Rue Oberkampf, 121, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.
SEUL RECONNU PRATIQUE. Demander le Catalogue spécial.

OUTILLAGE d'AMATEURS et INDUSTRIELS
Fournitures pour DÉCOUPAGE
A. TIERSOT (Breveté S. G. D. G.)
PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS
PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS
USINE à COULOMMIERS
Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** et **Scies** à découper plus de 70 modèles. Machines diverses.
OUTILS de toutes sortes. — BOITES d'OUTILS
Le *TARIF-ALBUM (plus de 300 pag. et 1000 grav.) franco 65 c.*

BICYCLETTES TIERSOT
Machines de premier ordre absolument garanties contre tous vices de construction
Tous accessoires et pièces détachées
TARIF SPÉCIAL SUR DEMAND

Matériaux de Construction
Fournitures Générales pour Entrepreneurs
PLATRE POUR ENGRAIS
BARDONNENCHE ET Cie
ENTREPOT : COURS ST-JAUME
SISTERON Basses - Alpes

PLUS DE CHEVAUX COURONNES !!! GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le *vrai Réparateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication, se défier des Contrefaçons. Exiger le *vrai Réparateur* TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes

---

Nouveau Journal Financier
28,000 abonnés — Paraît le Dimanche
19, rue de Londres PARIS

2 FRANCS par AN — Etranger 3 fr. — Envoi *franco* d'un N° sur demande.

16 PAGES DE TEXTE — *Tirages, Renseignements, Assemblées, Coupons, Cours de toutes les Valeurs* — Les Abonnés sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste.

Le N° **10c** — *En Vente* — Paris, Lyon, Toulouse, Amiens, Bordeaux, Rouen

---

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON